

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**
de la Commune de RUFFIEUX
Département de la Savoie

Arrondissement de Chambéry
SEANCE DU 30 JUIN 2026

République Française

DCM 2026-039

NOMBRE DE CONSEILLERS
EN EXERCICE : 15
Conseillers présents : 14
Conseiller absent : 01
Procuration : 01
Votants : 15

L'an deux mille vingt-six et le trente juin à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de RUFFIEUX, régulièrement convoqué le 18 juin 2026 s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil municipal, sous la présidence d'Olivier ROGNARD, Maire.

Étaient présents : Madeline ABRY, Fabienne CAGNON, Claire DELON, Xavier FEUGA, Ghislain FIORA, Christian GRUFFAT, Emilie GUILLORY, Adeline HEYMANN, Véronique MAURICE-RÉMONDAT, Maria PILLOUD, Clément PONÇON, Thomas RÉMY et Patrick SALA.

Absent excusé : Pierre Yves PASQUALI

Pouvoir : Pierre Yves PASQUALI a donné procuration à Véronique MAURICE-RÉMONDAT.

Secrétaire de séance : Emilie GUILLORY

Attribution d'une subvention exceptionnelle à la Maison Familiale Rurale du pays de Seyssel

Exposé de Monsieur le Maire :

- Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2121 29,
- Vu la demande de soutien formulée par la Maison Familiale Rurale (MFR) du pays de Seyssel le 02 mars 2026,
- Vu la participation d'un groupe de jeunes de la MFR et de leurs professeurs au repas cantonal des aînés du 23 avril 2026, contribuant à l'animation et à la réussite de l'événement,

CONSIDERANT :

- que la commune souhaite encourager les initiatives éducatives et les projets pédagogiques menés par la Maison Familiale Rurale du pays de Seyssel,
- que la présence des jeunes lors du repas cantonal constitue une action citoyenne et un engagement apprécié par la collectivité,
- qu'il convient, en conséquence, d'accorder une subvention exceptionnelle pour soutenir les activités éducatives et les voyages organisés pour les jeunes.

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **attribue** à la MFR du pays de Seyssel une subvention de 100€ destinée à soutenir les projets pédagogiques et les voyages éducatifs des jeunes.
- **précise** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2026, au chapitre 65.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

La secrétaire de séance
Emilie GUILLORY



Le Maire,
Olivier ROGNARD

